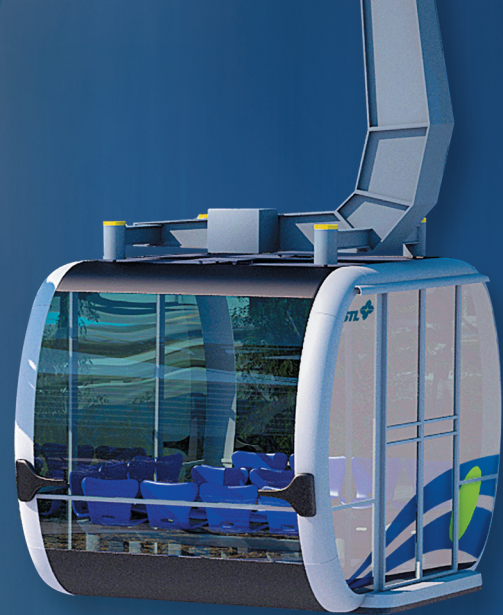


Budget 2012

Société de transport de Laval



Laval 2031
Une ville en mouvement
Plan de mobilité durable
Document de consultation
Juin 2011





TABLE DES MATIÈRES

EN ROUTE VERS LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE 2031	3
--	---

Budget 2012

BUDGET 2012 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	7
---	---

ANALYSE DES REVENUS.....	9
--------------------------	---

ANALYSE DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS	11
---	----

GRILLE TARIFAIRE	15
------------------------	----

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	17
--	----

Annexes:

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	29
---	----

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES.....	31
---	----

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS ..	33
--	----





EN ROUTE VERS LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE 2031

L'année 2011 a été marquée par le dépôt pour consultation du premier plan de mobilité durable de la Ville de Laval. C'est avec fierté que la Société de transport de Laval (STL) s'est associée à l'élaboration de ce plan. Soucieuse d'offrir des services de transport collectif de qualité à la population lavalloise, la STL fait naturellement partie de la solution dans l'optique d'un virage de mobilité durable.

Grâce au professionnalisme et à l'engagement de ses employés, la STL propose chaque jour aux Lavallois une solution de rechange efficace à l'auto solo, de loin le plus grand producteur de gaz à effet de serre (GES) sur notre territoire. De fait, un inventaire réalisé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a permis de constater qu'à Laval, 57 % des GES produits par les résidents sont associés au transport. Plus de 20 millions de déplacements seront effectués cette année sur le réseau de la STL. C'est une hausse de près de 3,5 % comparativement à l'année 2010. C'est déjà très bien, mais il va sans dire que nous pouvons faire plus et surtout que nous pouvons faire mieux.

Le plan de mobilité durable de la Ville de Laval vise à réduire de 50 %, d'ici 2031, les émissions de GES par personne liées au transport des Lavallois. Ce plan s'articule autour de 5 axes, soit :

- Créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable.
- Améliorer l'efficacité écoénergétique des véhicules motorisés.
- Améliorer l'offre de transport collectif et actif.
- Influencer les comportements par la fiscalité et la tarification.
- Informer et mobiliser la population lavalloise.

Les vingt et une mesures proposées dans cet ambitieux plan interpellent la STL, la Ville de Laval ainsi que les gouvernements québécois et canadien.

Le plan stratégique de la STL s'inscrit dans la mouvance du plan de mobilité durable de la Ville de Laval, et ce budget 2012 témoigne naturellement de notre volonté de concrétiser, le plus rapidement possible, les pistes de solution proposées afin de réduire les émissions de GES sur le territoire de Laval.

Le réseau de la STL est déjà en pleine expansion et fait preuve d'un dynamisme exceptionnel. Son offre de service s'est accrue de près de 30 % depuis l'ouverture des trois stations de métro à Laval. Elle constitue maintenant un chef de file canadien en matière d'information à la clientèle en temps réel. Elle fait preuve de leadership et d'innovation, notamment par son programme « Alerte au smog » et son projet de covoiturage CLIC. Ses niveaux de fiabilité et de ponctualité fracassent des records, tout comme les résultats des derniers sondages de satisfaction de la clientèle.



Cette bonne performance ne passe d'ailleurs pas inaperçue, puisque la Société de transport de Laval a reçu plusieurs distinctions au cours des dernières années.

Ces résultats constituent une assise solide sur laquelle nous pouvons bâtir, car il faut continuer de développer notre réseau. Au cours des prochaines années, la STL devra à la fois développer son niveau de service, rehausser sa régularité, augmenter sa rapidité et améliorer l'efficacité énergétique de ses véhicules.

Des actions concrètes...

Ce budget 2012 est en parfaite adéquation avec les mesures que l'on retrouve dans le plan de mobilité durable de la Ville de Laval. Ainsi, au chapitre de l'amélioration de l'efficacité écoénergétique des véhicules, on retrouve un projet d'évaluation d'un véhicule entièrement électrique, que la STL recevra au début de l'année 2012. Une étude d'évaluation des impacts sur les opérations de l'introduction de ce type de véhicule sur notre flotte actuelle est également à l'ordre du jour. Parallèlement, le Programme triennal d'immobilisation de la STL reflète notre intention de n'acquérir que des véhicules à technologie hybride pour la période de 2012 à 2014. Cette décision devrait permettre une réduction substantielle de la consommation de diesel à court terme.

Une autre excellente façon de réduire les gaz à effet de serre consiste à partager l'usage d'un véhicule privé. C'est aussi une façon de se déplacer qui est très répandue. Ainsi, le projet CLIC, qui consiste à former des équipes de covoitureurs utilisant une flotte de dix véhicules électriques, a été lancé dernièrement. Nous serons donc en mesure de mieux connaître les tenants et les aboutissants d'un tel projet. Nous pourrons alors ajuster ce programme afin de le lancer sur une plus grande échelle.

La majorité de nos efforts portera toutefois sur l'amélioration de notre offre de transport. L'offre de service s'accroît de 3,8 % en 2012, pour atteindre une hausse de 34,7 % depuis l'ouverture des trois stations de métro à Laval. Nous déploierons également beaucoup d'énergie afin de préparer et de planifier le futur. Au cours des prochaines années, l'élément central de la stratégie de la STL sera la mise en place d'un réseau de voies réservées beaucoup plus étendu, ainsi que des systèmes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur les grandes artères de Laval. En collaboration avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT), un vaste programme d'études est en cours afin d'identifier les meilleures mesures à implanter sur les principaux axes routiers et d'établir la priorité des travaux à effectuer.



Parallèlement aux études d'implantation de BHNS, une étude sera réalisée en 2012 afin d'évaluer la faisabilité de l'implantation d'un tramway aérien. Ce mode à haute capacité, dont les coûts sont substantiellement inférieurs aux autres modes guidés, permettrait de supporter la stratégie de développement urbain durable de la Ville de Laval.

D'autres projets et études sont également prévus au budget, tel l'implantation d'un service Wi-Fi dans l'ensemble de la flotte, le déploiement de supports à vélo, l'amélioration de la coordination en temps réel avec le passage des trains, l'étude des attitudes de la population par rapport à la mobilité, ou encore le renforcement du rôle de la STL comme intervenant auprès des employeurs en matière de gestion des déplacements.

Comme vous pouvez le constater, l'amélioration du service, le développement de même que l'innovation sont au cœur de ce budget 2012. Néanmoins, le maintien du patrimoine de l'entreprise et la recherche de l'excellence opérationnelle doivent demeurer des priorités.

Assurer l'excellence opérationnelle

L'année 2012 marquera la fin du plus gros chantier de notre histoire récente et nous assurera que la capacité de notre centre des opérations sera suffisante pour faire face à la croissance de notre achalandage des quatre prochaines années.

Par ailleurs, la Société poursuivra en 2012 son plan de renouvellement de ses applications informatiques maîtresses de gestion des opérations et de l'entretien. Ce virage technologique sera accompagné d'un vaste plan de révision des processus d'affaires qui confirmera la place de la STL aux premiers rangs des sociétés de transport les plus performantes.

Ce budget démontre manifestement notre volonté de contribuer significativement à l'objectif lavallois de réduction des gaz à effet de serre. C'est un budget tourné vers l'avenir, axé sur la recherche de l'excellence et qui vise ultimement la satisfaction des besoins de notre clientèle.

Jean-Jacques Beldié

Jean-Jacques Beldié
Président

Pierre Giard

Pierre Giard
Directeur général





BUDGET 2012 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2012	Budget 2011	Écart \$	Écart %
REVENUS				
Contribution de la Ville de Laval	55 550	55 550	-	-
Usagers	30 706	28 915	1 791	6,2
Subventions du gouvernement du Québec	14 523	12 523	2 000	16,0
Contribution de l'AMT	14 131	5 173	8 958	173,2
Autres revenus	3 536	2 524	1 012	40,1
	118 446	104 685	13 761	13,1
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	68 509	64 118	4 391	6,8
Carburant	8 509	7 355	1 154	15,7
Contrats de transport adapté	7 804	7 346	458	6,2
Contribution à l'AMT	6 663	5 810	853	14,7
Entretien et réparation des véhicules	4 165	4 107	58	1,4
Honoraires et contrats	4 622	3 253	1 369	42,1
Autres charges de fonctionnement	4 338	4 109	229	5,6
Frais de financement	3 605	3 225	380	11,8
Réserve statutaire	1 750	1 547	203	13,1
Amortissement	11 375	11 600	(225)	(1,9)
	121 340	112 470	8 870	7,9
Conciliation à des fins fiscales:				
Amortissement	(11 375)	(11 600)	225	(1,9)
Financement	4 045	3 117	928	29,8
Affectations	4 436	698	3 738	535,5
	118 446	104 685	13 761	13,1

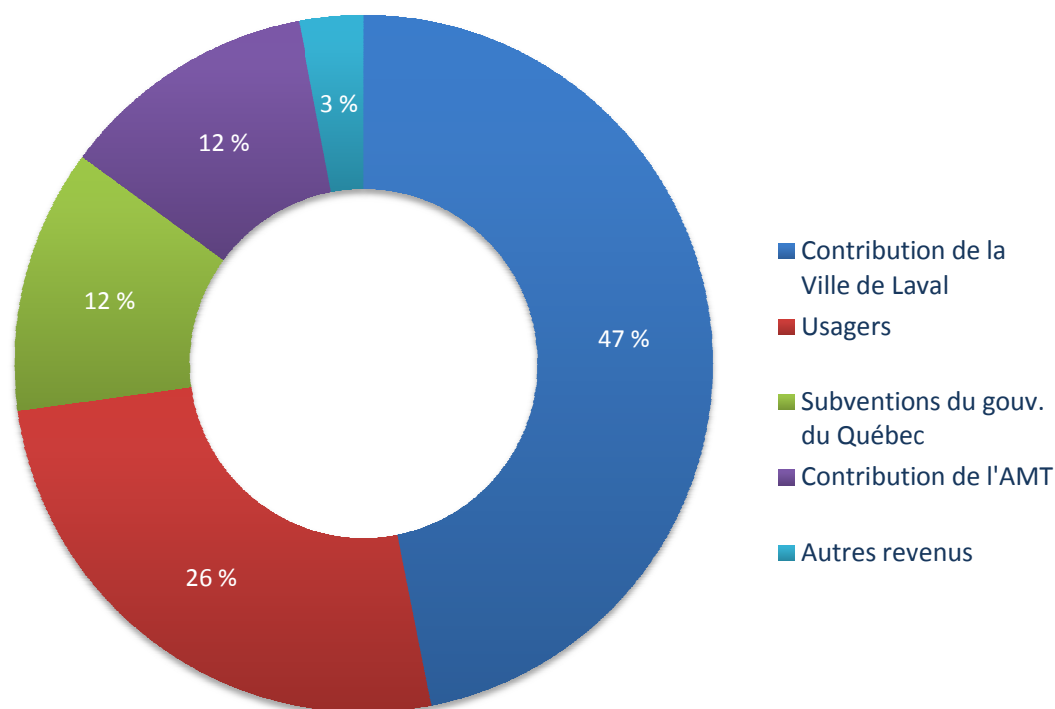
Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant





ANALYSE DES REVENUS

RÉPARTITION DES REVENUS 2012



FAITS SAILLANTS – REVENUS 2012

Le budget de fonctionnement de l'année 2012 de la STL, constitué de l'ensemble de ses revenus, s'élève à 118,5 M\$, ce qui représente une hausse de 13,1 % par rapport au budget 2011.

Contribution de la Ville de Laval

La contribution de la Ville de Laval demeure stable à 55,6 M\$. La contribution de la Ville représente toujours la part la plus importante des revenus de la STL, soit 47 % des revenus totaux.



Usagers

L'augmentation du niveau de service, le déploiement de nos outils d'information à la clientèle ainsi que l'implantation de diverses mesures visant à améliorer et encourager le transport collectif devraient nettement favoriser la croissance de la clientèle. La contribution des usagers devrait donc augmenter de 1,8 M\$, pour atteindre 30,7 M\$.

Subventions du gouvernement du Québec

La hausse de 16 % des subventions gouvernementales est attribuable principalement au dé plafonnement de la contribution payable à la Société en vertu du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun du gouvernement du Québec (Fonds vert). En effet, la contribution versée par le ministère des Transports du Québec est estimée à 8,5 M\$ en 2012, comparativement à 6,9 M\$ en 2011. Cette subvention couvre 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation de l'offre de service admissible.

Les subventions payables en vertu du Programme d'aide au transport collectif de personnes ainsi que du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées augmenteront respectivement de 345 000 \$ et 83 000 \$. Ces augmentations s'expliquent par l'augmentation des investissements et la croissance des déplacements en transport adapté.

Contribution de l'Agence métropolitaine de transport

La contribution de l'AMT augmente de façon significative par rapport au budget 2011. En effet, pour la première fois, la STL introduit dans son budget l'impact du cadre financier proposé par la CMM.

Un montant de 9 M\$ a été inclus au budget de la Société à titre de contribution à recevoir. Ce montant s'appuie sur une hypothèse de reconduction en 2012 du décret sur les modalités et conditions des versements du produit de la majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT.

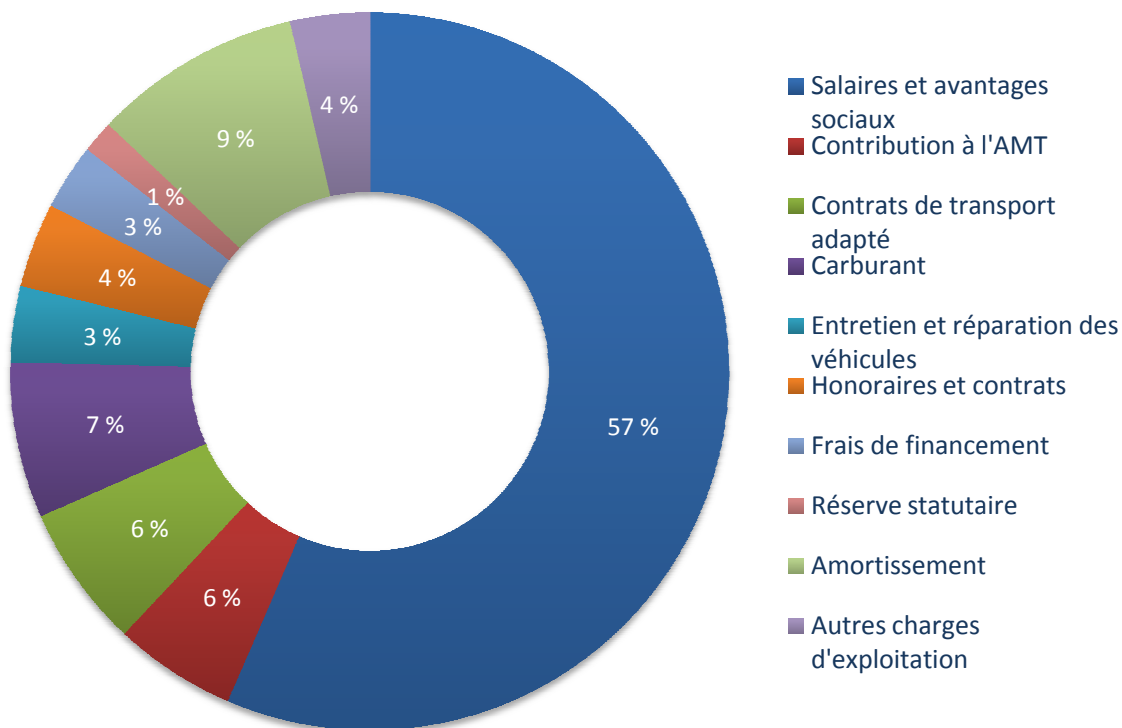
Autres revenus

L'augmentation des autres revenus d'environ 1 M\$ provient essentiellement de trois sources : l'augmentation des revenus tirés des contrats de transport, notamment avec le ministère des Transports du Québec pour les mesures de mitigation annoncées en 2011, la participation de divers partenaires au financement des études qui seront menées par la Société en 2012, et finalement l'augmentation des revenus d'intérêt.



ANALYSE DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

RÉPARTITION DES CHARGES POUR 2012



FAITS SAILLANTS – CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2012

Les charges de la STL progressent de 7,9 % en 2012. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'offre de service de 3,8 % des kilomètres parcourus, à l'augmentation du coût du carburant ainsi qu'à la réalisation, en 2012, d'études en lien avec le plan de mobilité durable de la Ville de Laval.

Il est à noter également qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, la taxe de vente du Québec (TVQ) augmentera de 1 % pour passer à 9,5 %. Cette augmentation a un impact direct sur les charges de la STL.



Salaires et avantages sociaux

La rémunération continue de représenter la part la plus importante des charges, avec 57 % du budget total. En 2012, la hausse de 6,8 % de la charge de salaires et avantages sociaux est essentiellement tributaire de trois facteurs : les ajouts de services, les augmentations statutaires ainsi que l'augmentation de la charge associée aux avantages sociaux futurs.

Carburant

Afin de se protéger contre le risque de fluctuations du prix du carburant, la STL a adopté une stratégie de couverture. Pour 2012, la totalité des besoins en carburant de la STL est protégée. Malgré cette stratégie, en raison de la tendance à la hausse du prix du carburant sur le marché et à cause de l'augmentation de l'offre de service, le coût du carburant augmentera de 1,2 M\$, soit de 15,7 %, pour une charge totale de 8,5 M\$.

Il est à noter que la réduction de la consommation des véhicules a permis de réaliser des économies d'environ 300 000 \$. Ces économies ont été rendues possibles grâce à l'acquisition de véhicules moins énergivores ainsi que par l'installation de ventilateurs électriques sur une partie de la flotte existante.

Contrats de transport adapté

Le coût des contrats de transport adapté s'élève à 7,8 M\$ en 2012, soit une hausse de 6,2 %. Cette augmentation provient de la hausse anticipée de l'achalandage de 5,3 % ainsi que de l'augmentation du coût des contrats avec les transporteurs par minibus et taxis.

Contribution à l'Agence métropolitaine de transport

On note une hausse de 853 000 \$ de la contribution à l'AMT. Cette hausse provient en grande partie de l'augmentation de la contribution à la quote-part des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue qui passe à 4,8 M\$, soit une augmentation de près de 600 000 \$. Quant à la contribution pour les coûts des équipements métropolitains, elle augmente de 263 000 \$, pour atteindre un montant de 1,8 M\$.

Entretien et réparation des véhicules

Malgré une augmentation des kilomètres totaux de service en 2012 de près de 4 %, le coût d'entretien et de réparation des véhicules augmentera de seulement 1,4 % pour une charge totale de 4,2 M\$. Cette excellente performance s'explique en grande partie par le rajeunissement de la flotte de véhicules. Au cours des années 2009-2010-2011, la STL a acquis un total de 78 autobus neufs.



Honoraires et contrats

Les frais d'honoraires et de contrats augmenteront de 1,4 M\$. Cette augmentation s'explique par la réalisation, en 2012, d'études en lien avec le plan de mobilité durable de la Ville de Laval. Le budget de la STL prévoit notamment une étude de faisabilité sur l'implantation d'un tramway aérien, une étude d'évaluation des impacts sur les opérations de la cohabitation de véhicules électriques et diesel, une étude des attitudes de la population par rapport à la mobilité et finalement un programme de recherche qui permettra de repenser le réseau actuel de la STL.

De plus, afin de permettre la réalisation du volet *Excellence opérationnelle* de son plan d'affaires, la STL renforcera en 2012 sa démarche d'amélioration continue.

Autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement connaîtront une augmentation de 229 000 \$ en raison des coûts de fonctionnement associés à l'agrandissement des aires de garage et d'entretien ainsi qu'au déploiement d'un service Wi-Fi dans l'ensemble de la flotte.

Frais de financement et de remboursement de la dette à long terme

Les frais de financement et de remboursement de la dette à long terme augmenteront en 2012 de 1,3 M\$. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition en 2011 de 40 autobus ainsi qu'à la première phase d'agrandissement du garage qui sera complétée au début de l'année 2012.

Par ailleurs, tout comme la charge salariale associée aux avantages sociaux futurs, la dépense d'intérêts relative aux avantages sociaux futurs est en augmentation de 134 000 \$.

Affectations

Le montant des affectations varie de 3,7 M\$ entre 2011 et 2012.

Affectation – Activités d'investissement – variation de 4,8 M\$

La STL augmente de 4,8 M\$ l'affectation à ses activités d'investissement afin de financer des acquisitions d'immobilisations et de diminuer le solde de la dette à long terme. De cette façon, la STL pourra réaliser des économies futures au chapitre des frais de financement.



Affectation – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés – variation de 423 000 \$

Les affectations aux fonds réservés ont diminué de 423 000 \$. Cette diminution est attribuable au financement du fonds de roulement et aux activités de fonctionnement.

Il est à noter que pour l'exercice 2012, tout comme en 2011, aucune affectation du surplus accumulé n'est requise.

Affectation – Montant à pourvoir dans le futur – variation de 632 000 \$

L'affectation des montants à pourvoir dans le futur augmente de 632 000 \$, entre 2011 et 2012, à cause de l'augmentation du montant d'allègement pour l'excédent de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis pour les régimes d'avantages sociaux futurs non capitalisés.



GRILLE TARIFAIRE

TARIFICATION EN VIGUEUR

le 1^{er} janvier 2012

Comptant

- ◆ Tarif ordinaire : 3,00 \$

Droit de passage

- ◆ Tarif ordinaire : 19,50 \$ bloc de 8 droits de passage (2,44 \$/droit)
- ◆ Tarif réduit** : 13,75 \$ bloc de 8 droits de passage (1,72 \$/droit)

Abonnement « STL » mensuel

- ◆ Tarif ordinaire : 81,50 \$
- ◆ Tarif étudiant* : 65,00 \$
- ◆ Tarif réduit** : 49,00 \$

Carte Opus : frais exigés pour son obtention

- | | |
|--|----------|
| ◆ Émise sans photo: | 6,00 \$ |
| ◆ Émise avec photo pour les usagers âgés de 6 à 11 ans: | 6,00 \$ |
| ◆ Émise avec photo pour les usagers de 12 à 25 ans
et les personnes âgées de 65 ans et plus : | 15,00 \$ |

Journée SMOG

- ◆ Tarification comptant à 1,00 \$

**Tarif étudiant : étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.*

***Tarif réduit : étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus.*





PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit près de 153,2 M\$ d'investissement pour les trois prochaines années afin de soutenir son plan d'affaires 2012-2014, ainsi que le plan de mobilité durable.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les six catégories suivantes :

- Infrastructures
- Bâtiment
- Véhicules
- Systèmes technologiques et ameublement
- Machinerie, outillage et équipements
- Étude

(en milliers de \$)	Antérieures	2012	2013	2014	Total 2012-2014	Ultérieures	Total
Infrastructures	-	269	2 629	201	3 099	700	3 799
Bâtiment	17 650	9 716	1 383	13 268	24 367	6 877	48 894
Véhicules	49 001	7 948	45 020	61 900	114 868	92 400	256 269
Systèmes technologiques et ameublement	7 878	5 208	1 834	610	7 652	325	15 855
Machinerie, outillage et équipements	6 170	1 646	665	655	2 966	1 676	10 812
Étude	-	200	-	-	200	-	200
Total	80 699	24 987	51 531	76 634	153 152	101 978	335 829



LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014 EN BREF

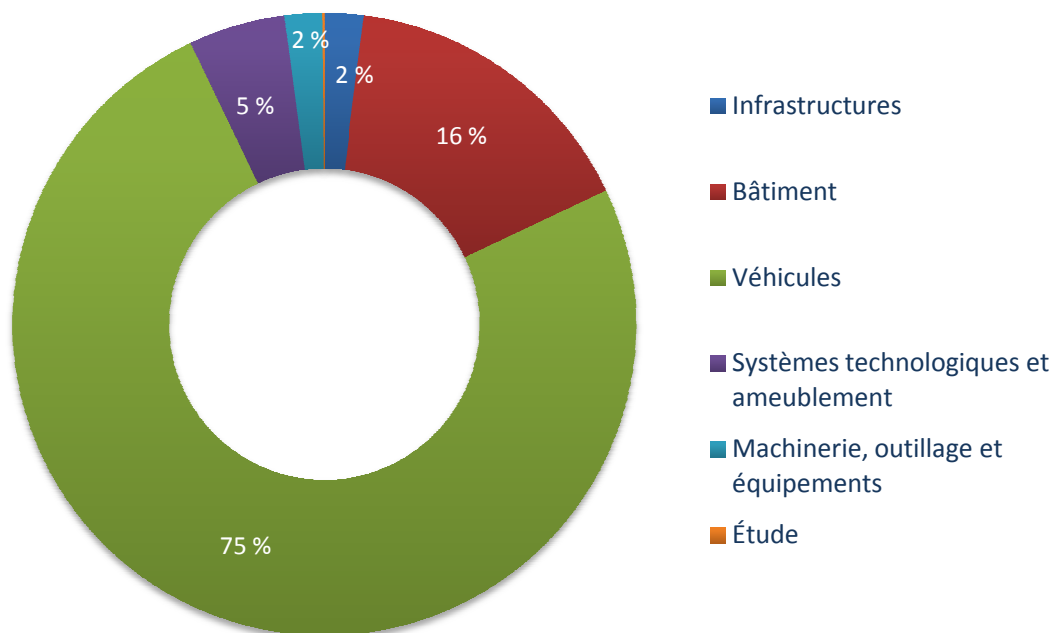
De 2012 à 2014, la STL prévoit investir près de 115 M\$ pour l'acquisition de véhicules et d'infrastructures véhiculaires, ce qui représente 75 % de ses investissements totaux. Une grande partie de cette somme servira à la mise en place d'un tramway aérien. Elle servira également au remplacement d'autobus afin de répondre à l'augmentation du service offert à sa clientèle ainsi qu'à la mise en œuvre d'un projet pilote « autobus électrique ».

Le budget pour les projets appartenant à la catégorie Bâtiment s'élève à 24,4 M\$, soit 16 % des investissements totaux. Ce montant servira principalement aux projets d'agrandissement des aires de garage, d'entretien et des bureaux administratifs.

Plus de 7 M\$ seront par ailleurs investis dans la catégorie Systèmes technologiques et ameublement. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Une somme de 3,1 M\$ est prévue pour les infrastructures. Plus de 80 % de ce budget servira à la réalisation de mesures de préemption des feux de circulation.

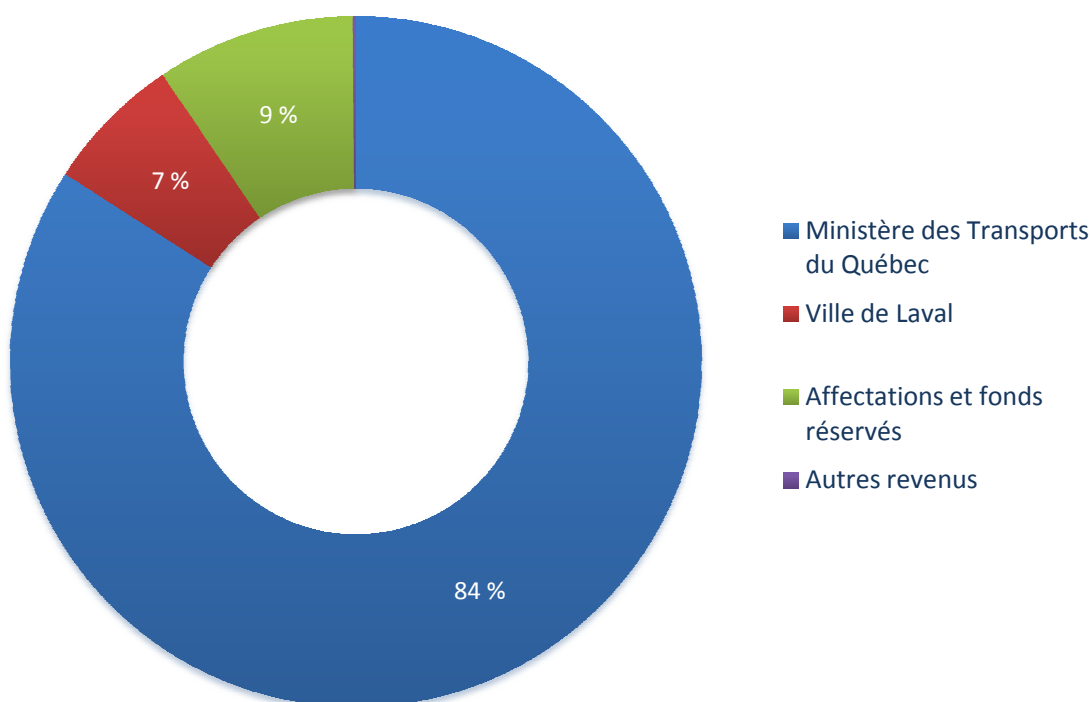
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS 2012-2013-2014





RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2012-2013-2014

Notons qu'à la suite des modifications apportées au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), la majorité des projets sont maintenant admissibles à une subvention. Le taux de subvention varie, selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 100 %. Pour les trois prochaines années, le ministère des Transports du Québec portera sa part de financement à 84 %. Celle de la Ville de Laval sera de 7 %, et les 9 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.





INFRASTRUCTURES

Cette rubrique regroupe les acquisitions d'abribus ainsi que la réalisation de mesures de préemption des feux de circulation.

(en milliers de \$)	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Réalisation - Préemption des feux	-	2 500	-	2 500
Abribus - Remplacement	168	129	149	446
Abribus - Développement	101	-	52	153
Total	269	2 629	201	3 099

Réalisation – Mesures de préemption des feux

La STL prévoit remplacer les contrôleurs de feux de circulation par une génération intelligente qui permettra une préemption ou une interaction avec les véhicules de la STL. Ces mesures, de l'ordre de 2,5 M\$, permettront un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Ce projet est admissible à une subvention de 75 %.

Acquisition d'abribus – Remplacement

La STL a mis en place un plan de remplacement des abribus. Pour les trois prochaines années, un investissement de 446 000 \$ est prévu et est admissible à une subvention de 75 %.

Acquisition d'abribus – Développement

Un programme d'acquisition d'abribus permet d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. On estime l'investissement pour les trois prochaines années à 153 000 \$. Ce programme est admissible à une subvention de 75 %.



BÂTIMENT

Ce regroupement comprend des investissements de construction et/ou d'amélioration affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Agrandissement du garage et des bâtiments	9 363	1 383	13 268	24 014
Travaux de réfection	353	-	-	353
Total	9 716	1 383	13 268	24 367

Projets d'agrandissement

Des travaux d'agrandissement du garage ont débuté en 2010 et seront terminés en 2012. Selon les prévisions, ce dernier atteindra sa capacité maximale, soit 269 autobus, en 2015. Afin de pouvoir répondre aux exigences du plan de développement et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage, le garage devra être agrandi de nouveau. Les travaux devront débuter en 2014.

L'accroissement de l'offre de service, ainsi qu'un environnement financier, commercial et technologique plus complexe, se traduira par ailleurs par un accroissement du personnel de soutien et, conséquemment, par un besoin de locaux additionnels. Par conséquent, les projets d'agrandissement toucheront également les locaux administratifs.

L'ensemble des projets est estimé à 24 M\$ pour la période 2012-2014. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Travaux de réfection

Le total des investissements pour les trois prochaines années représentera 353 000 \$ pour l'acquisition et le remplacement d'équipements de ventilation et de climatisation ainsi que pour des travaux de réaménagement d'atelier d'entretien des autobus. Ces investissements sont requis puisque les systèmes de ventilation et de climatisation ont atteint la limite de leur vie utile. Concernant les travaux de réaménagement, ceux-ci permettront d'améliorer l'efficacité des opérations. Ces investissements sont admissibles à une subvention couvrant 75 % des dépenses.



VÉHICULES

Cette rubrique intègre principalement les projets d'acquisition de véhicules utilisés pour le transport des usagers, autobus et autres modes de transport alternatif guidés. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Autobus	5 000	13 700	15 900	34 600
Tramway aérien	500	31 000	46 000	77 500
Projet pilote « autobus électrique »	1 770	200	-	1 970
Installation de ventilateurs électriques	403	-	-	403
Véhicules de service	275	120	-	395
Total	7 948	45 020	61 900	114 868

Acquisition d'autobus

La STL doit investir au cours des trois prochaines années 34,6 M\$ pour l'acquisition de 44 autobus. Ces acquisitions serviront pour le remplacement d'autobus et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au plan de développement. À partir de 2013, la STL a prévu acquérir uniquement des autobus hybrides afin de réduire sa consommation de diesel.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées en partie à 85 % et le reste, à 50 % par le ministère des Transports du Québec.

Tramway aérien

L'axe 3 du plan de mobilité durable 2031 consiste à améliorer l'offre de transport collectif et actif. S'inscrivant dans cet esprit, ce projet de 77,5 M\$ vise à implanter une première ligne de tramway aérien à Laval. Une étude de faisabilité, qui doit se terminer au cours de l'année 2012, viendra préciser le tracé exact qui sera emprunté.



Projet pilote « autobus électrique »

En lien avec la mesure 7 du 2^e axe du plan de mobilité durable 2031 visant à améliorer l'efficacité éco-énergétique des véhicules motorisés, la STL réserve un montant de près de 2 M\$, dans le cadre d'un projet pilote, afin de tester la technologie des autobus électriques alimentés par des batteries. Le projet vise à se familiariser avec ce type d'équipements et avec les procédures de recharge et permettra de mesurer le comportement et la fiabilité de ces technologies sous nos conditions climatiques.

Une subvention de 600 000 \$ en provenance du ministère des Transports du Québec et une contribution de 100 000 \$ d'Hydro-Québec sont applicables à ce projet.

Acquisition et installation de ventilateurs électriques

Un nouveau système de refroidissement à haute efficacité énergétique a été installé sur 51 autobus de la STL en 2011. L'installation sur 14 autobus supplémentaires sera complétée en 2012 à un coût approximatif de 400 000 \$. Cet investissement permet de réduire la consommation de carburant. Ce projet est subventionné à 50 % par le ministère des Transports du Québec.

Acquisition de véhicules de service

Ces investissements sont requis pour le remplacement des véhicules de service au montant de 395 000 \$. Ces remplacements visent les véhicules qui atteindront leur durée de vie utile en 2012 et 2013. La STL prévoit continuer l'achat de véhicules hybrides. Ces investissements seront subventionnés à 50 % par le ministère des Transports du Québec.



SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette rubrique touche principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques incluant les logiciels.

<i>(en milliers de \$)</i>	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Logiciels exploitation	2 173	1 480	420	4 073
Affichage en temps réel	330	-	-	330
OPUS - Recharge à distance	250	-	-	250
SAE - transport adapté	689	-	-	689
Système informationnel	701	-	-	701
Optimisation et rehaussement technologique	412	240	150	802
Logiciels de gestion	138	74	-	212
Rangement, aménagement et ameublement	515	40	40	595
Total	5 208	1 834	610	7 652

Logiciels d'exploitation

Au cours des trois prochaines années, la STL investira 4,1 M\$ afin d'acquérir divers logiciels d'exploitation. Les logiciels de répartition et de planification pour l'entretien des autobus devront, notamment, être remplacés afin de laisser place à des applications plus performantes qui répondront mieux aux besoins de gestion. Ces projets sont qualifiés pour une subvention de ministère des Transports du Québec couvrant 75 % des dépenses admissibles.

Affichage en temps réel sur le réseau

Ce projet sera complété en 2012 par le développement d'applications mobiles qui permettront d'assister, en temps réel, une clientèle ayant une déficience intellectuelle pour l'utilisation du réseau régulier de la STL. Ce projet sera développé en partenariat avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Normand-Laramée de Laval.

On prévoit un montant de 330 000 \$ en 2012 sur un total de 5,2 M\$ pour l'ensemble du projet. Ce montant est subventionné à 75 % par le ministère des Transports du Québec.



OPUS – Recharge à distance

Un projet pilote est en cours à la STM afin d'expérimenter la recharge à distance des titres de transport. Ceci permettra aux usagers d'acquérir un titre de transport et de consulter le contenu de leur carte OPUS sur le web. La STL désire implanter ce nouveau système de recharge à distance, compatible avec le système de ventes et de perception implanté en 2008. Le coût estimé pour la STL est de 250 000 \$ pour ce projet.

SAE – transport adapté

Afin d'améliorer ses opérations, la STL se doit d'acquérir un nouveau logiciel de gestion du transport adapté. Ce nouveau logiciel permettra un suivi plus précis et une gestion en temps réel des opérations. Avec l'acquisition et l'installation d'équipements à bord des véhicules adaptés, la STL pourra optimiser ses opérations et informer ses usagers de l'arrivée du transporteur. Ces éléments entraîneront automatiquement une réduction du temps d'attente pour sa clientèle, une information plus précise relativement à l'heure d'arrivée et une réduction des coûts d'opération. Le projet est subventionné à 85 % par le ministère des Transports du Québec.

Système informationnel

Présentement, la STL génère un important volume de données. Afin de faciliter l'analyse de ces données et la prise de décision dans l'optimisation de la planification du réseau, la STL a décidé d'investir dans un projet de système informationnel qui totalise 701 000 \$. Ce projet est qualifié pour une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Optimisation et rehaussement technologique

Des investissements, de l'ordre de 802 000 \$ pour les trois prochaines années, seront requis dans le but de maintenir à niveau et de soutenir différents logiciels bureautiques ainsi que l'infrastructure technologique de la STL, afin que celle-ci puisse répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

Logiciels de gestion

La STL acquerra différents logiciels pour la préparation budgétaire et pour la gestion financière. Ces acquisitions totalisent 212 000 \$.

Rangement, aménagement et ameublement

La STL investira 595 000\$, principalement pour augmenter l'espace de rangement du magasin et faire face à la croissance du nombre de pièces d'autobus. Divers équipements et ameublement se doivent également d'être remplacés.



MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Équipements embarqués	1 053	590	580	2 223
Machinerie et outillage	593	75	75	743
Total	1 646	665	655	2 966

Équipements embarqués dans les autobus

Le plan de développement, pour les trois prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements embarqués (boîtes de perception, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel et afficheurs). Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 1,4 M\$ pour les trois prochaines années et est qualifié pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Par ailleurs, afin de contribuer au développement et à la rétention de la clientèle, la STL souhaite offrir aux clients l'accès gratuit à internet à bord de tous ses autobus. Un projet d'implantation d'une couverture Wi-Fi est donc prévu pour 2012.

Enfin, au chapitre de la promotion du transport actif, un projet d'acquisition et d'installation de supports à vélo est prévu pour débuter en 2012. Ce projet sera subventionné à 75 % par le PAGTCP.

Machinerie et outillage

Dans la division mécanique et infrastructure, nous devons remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche, notamment pour l'entretien de la nouvelle génération des autobus à plancher surbaissé. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 743 000 \$, et la majorité d'entre eux seront admissibles à une subvention de 75 %.



ÉTUDE

Cette catégorie d'investissement inclut les études préalables à la réalisation d'un projet.

(en milliers de \$)	2012	2013	2014	Total 2012-2014
Étude - Prémption des feux	200	-	-	200
Total	200	-	-	200

Étude - Prémption des feux

L'étude sur la prémption des feux consiste à procéder à un projet pilote de système de prémption des feux de circulation sur un axe ciblé du réseau. Cette étude est préliminaire à la réalisation des mesures de prémption des feux inscrites à la rubrique infrastructures.





ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2012	Budget 2011	Écart
Revenus			
Contribution de la Ville de Laval	55 550	55 550	-
Usagers	30 706	28 915	1 791
Subventions du gouvernement du Québec	14 523	12 523	2 000
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	14 131	5 173	8 958
Autres revenus	3 536	2 524	1 012
	118 446	104 685	13 761
Charges			
Administration générale	15 666	14 124	1 542
Transport régulier	49 592	45 604	3 988
Transport adapté	8 396	7 912	484
Carburant	8 509	7 355	1 154
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	6 663	5 810	853
Entretien des autobus et infrastructures	17 534	16 840	694
Frais de financement	3 605	3 225	380
Amortissement	11 375	11 600	(225)
	121 340	112 470	8 870
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(2 894)	(7 785)	4 891
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	11 375	11 600	(225)
Financement	(4 045)	(3 117)	(928)
Affectations			
Activités d'investissement	(5 486)	(693)	(4 793)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	(27)	(450)	423
Montants à pourvoir dans le futur	1 077	445	632
	(4 436)	(698)	(3 738)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-





ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2012	Budget 2011	Écart
Revenus d'investissement			
Subventions du gouvernement du Québec	15 811	28 421	(12 610)
Autres revenus	193	-	193
	16 004	28 421	(12 417)
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Infrastructures	(269)	(900)	631
Bâtiment	(9 716)	(18 147)	8 431
Véhicules	(7 948)	(14 547)	6 599
Systèmes technologiques et ameublement	(5 208)	(4 490)	(718)
Machinerie, outillage et équipements	(1 646)	(877)	(769)
Études	(200)	-	(200)
	(24 987)	(38 961)	13 974
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	3 248	3 839	(591)
Affectations			
Activités de fonctionnement	5 486	693	4 793
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	249	6 008	(5 759)
	5 735	6 701	(966)
	(16 004)	(28 421)	12 417
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-





DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

REVENUS

Contribution de la Ville de Laval

Contribution de la Ville de Laval pour le transport en commun sur son territoire.

Usagers

Revenus perçus provenant de la clientèle qui utilise les services de transport régulier ainsi que les services de transport adapté.

Les revenus provenant de la vente de titres mensuels métropolitains sont répartis entre les sociétés de transport en fonction du nombre de titres utilisés et des kilomètres parcourus par les passagers sur chaque réseau. Le kilométrage est déterminé à partir des données de sondages effectués dans les réseaux de transport régionaux sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport.

Subventions du gouvernement du Québec

Transport régulier

Subvention versée par le gouvernement du Québec pour des dépenses de fonctionnement, conformément aux programmes décrétés.

Transport adapté

Subvention accordée par le gouvernement du Québec pour le service de transport adapté, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

Investissement

Subventions versées par le gouvernement du Québec pour des dépenses d'investissement conformément aux programmes décrétés.



Contribution de l'Agence métropolitaine de transport

L'AMT verse des aides afin de compenser les services offerts par la STL sur le réseau de transport métropolitain.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.

CHARGES

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés et futurs.

Avantages sociaux conventionnés :

Contributions de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment, les différents régimes d'assurance.

Avantages sociaux futurs :

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi, offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.



Contribution à l'Agence métropolitaine de transport

Contribution de la STL au financement des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue et des équipements métropolitains.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, le contrat de surveillance et le contrat de taxi pour le transport régulier.

Autres charges d'exploitation

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparations des bâtiments et équipements, des services publics, de matériel et fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et frais de représentation.

Frais de financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.



Réserve statutaire

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

Amortissement

À l'exception des terrains, dont la vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement lors de la conciliation à des fins fiscales.

FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant exclut la portion du capital qui est subventionnée.

AFFECTATIONS

Affectation – Activités d'investissement

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

Affectation – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté

La STL affecte, à ses opérations courantes, le surplus accumulé, s'il y a lieu.



Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- ◆ **Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisation. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- ◆ **Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés**

La STL affecte le solde disponible de règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Affectation – Montants à pourvoir dans le futur

Ces affectations représentent la portion annuelle, soit l'amortissement du montant à pourvoir dans le futur de l'avoir des contribuables (modifications comptables du 1^{er} janvier 2000 et avantages sociaux futurs constatés au 1^{er} janvier 2007 et postérieurement), devant être considérée aux fins du surplus (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.